

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 91

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Cinquantenaire de l'Ecole d'Etudes sociales

Pendant la semaine du 14 au 19 octobre, de nombreuses manifestations ont marqué le cinquantenaire de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève, dont le renom dépasse largement les limites de la Suisse et qui groupe, sous la direction générale de M. Yves de Saussure, cinq sections autonomes : service social, animateurs de jeunesse, assistantes de médecins, bibliothécaires et laborantines médicales.

Fondée le 23 mars 1918, quelques semaines avant la fin de la guerre, l'Ecole d'Etudes sociales ne comprenait tout d'abord que deux formations, celles d'assistante sociale et de bibliothécaire. Mais dès le début, ses promoteurs comprirent que pour servir son prochain avec compétence, il fallait faire à la fois une source d'énergie intérieure et un solide bagage de connaissances techniques. Au long de ces 50 années, l'Ecole d'Etudes sociales s'est attachée essentiellement à cultiver la personnalité de ses étudiants, à créer une ambiance favorable à l'engagement personnel, à la prise de responsabilités, à l'esprit de service.

L'histoire de l'Ecole de Genève est mouvementée. Des sections nouvelles se créent, d'autres sont maintenant disparues. Mais chaque fois qu'une nouvelle école est née, ce fut pour répondre sans retard à un besoin précis exprimé par la collectivité. Il en est ainsi de la dernière création, le cours de formation pour moniteurs d'ateliers socio-professionnels (pour les handicapés physiques et mentaux) qui a débuté à la fin d'octobre.

Fort de 320 étudiants, dont un bon tiers du sexe masculin, qui reçoivent leur enseignement par quelque 300 (!) professeurs, ou chargés de cours et de séminaires, l'Ecole d'Etudes sociales, à l'heure de son cinquantenaire, veut rester tournée vers l'avenir en restant à l'écoute des besoins de l'homme moderne, afin de toujours mieux y répondre.

THÈME DU CINQUANTENAIRE : L'HOMME DE DEMAIN

Largement ouvertes au public, les manifestations de la semaine du cinquantenaire ont réuni également des professionnels et des anciens élèves. Elles ont permis au public de mieux connaître l'Ecole sociale, ses structures, son espoir, sa jeunesse, son irremplaçable utilité.

Le Grenier d'Art fête son premier anniversaire

Le 17 octobre, jour de fête de cette galerie, était marqué par le vernissage de l'exposition de Mme Elisabeth Kaufmann, fondatrice, avec son époux, Dans ce cadre intime et agréable, les visiteurs ont pu admirer le don pictural de Mme Kaufmann qui a les moyens d'exprimer son art abstrait sous différentes formes : fixes sous verre, tons soutenus, mini-tableaux à l'huile, structures qui font penser à des mosaïques. Nous souhaitons que le public artistique genevois, dans son ensemble, apprécie comme nous l'originalité des œuvres exposées.

Ajoutons que le Grenier d'Art a donné pendant toute cette année la possibilité, bien appréciable, à de nombreux artistes de « chez nous » d'exposer et de se faire connaître.

A. L.

L'Union des Femmes prend un nouveau départ

Le nouveau Comité de direction de l'Union des Femmes de Genève est entré en fonction le 1er septembre 1968.

Ce Comité est formé de sept membres ayant toutes la même responsabilité tout en assumant des tâches différentes.

Cette nouvelle équipe s'est posé comme objectifs plusieurs points :

1. se tenir au courant d'une manière permanente et approfondie de tous les problèmes sociaux, politiques et économiques touchant à la femme ;

2. susciter la création de telle ou telle initiative pouvant améliorer la condition féminine ;

3. réunir de la documentation sur toutes les questions féminines aussi bien dans le domaine familial que professionnel ;

4. participer d'une manière active et suivie à toutes les commissions sociales, économiques et politiques s'occupant de problèmes féminins ;

5. devenir peu à peu un centre de discussion et de mise en commun de réflexions et d'opinions de toutes sortes sans distinction politique et religieuse.

Dans l'esprit de la nouvelle équipe, l'information est au premier plan : se tenir informé

La rentrée de notre Université, fixée au 21 octobre, a connu, cette année, un afflux d'étudiants plus considérable que jamais. Il nous faut donc des chambres, des centaines de chambres. De quel genre d'habitat un étudiant a-t-il besoin ? D'une chambre grande ou petite avec un bon lit, un fauteuil, un bureau ou à défaut une table suffisamment grande pour y travailler avec une lampe donnant un bon éclairage, et une étagère à livres. En ce qui concerne l'article 6 des baux qui interdit la sous-location, les personnes craignant l'opposition de leur régime sont priées de prendre contact avec le Bureau de logement de l'Université qui s'efforcera d'aplanir ces difficultés.

Bureau de logement de l'Université,
4, rue de Candolle,
Tél. 25 70 58 et 24 30 30.

VAUD

Assemblée des présidentes de Centres de Liaison à Lausanne

Les 4 et 5 octobre 1968, les présidentes des différents Centres de Liaison cantonaux se sont réunies en congrès, sous la présidence de Mme Christiane Paschoud, de Lausanne, au château d'Ouchy.

Après avoir entendu le message de la Municipalité, transmis par M. le conseiller Depen, et celui de Mme Rolande Gaillard, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses, les participantes écoutèrent deux conférenciers, MM. Klaus Baumgartner et Hansjörg Übler, de Berne, leur parler de la solitude dans les grands ensembles d'habitation modernes.

Diverses propositions pour l'assainissement des finances de l'Alliance furent ensuite étudiées, ainsi que différents rapports concernant le statut des aides Croix-Rouge, des droits politiques de la femme, la Fédération romande des consommatrices.

Après le dîner, Mmes Simone Gerber et Christiane Doy, fort bien accompagnées au piano par Mme Renée Lasserre, firent passer une délicieuse soirée récréative aux congressistes, en interprétant des chansons et des poèmes avec beaucoup de talent et de charme.

Le lendemain, les Suisses alémaniques discutèrent de la situation de leur journal, le « Schweizer Frauenblatt », puis toutes les participantes étudièrent les rapports annuels de chacune des présidentes cantonales, à qui de nombreuses questions furent posées.

Après un excellent repas de midi, servi au Chalet suisse de Sauvabelin, les congressistes allèrent visiter les nouveaux immeubles de Val Fleuri, la Cité du Grand Age, puis quittèrent à regret Lausanne et son soleil pour regagner leurs cantons respectifs.

Madame Albert Blanc

Trois mois après son mariage, le préfet honoraire Albert Blanc, Mme Antoinette Blanc-Oderbolz est décédée le 14 octobre à l'âge de 84 ans, après une longue vie de travail dans le journalisme et de dures épreuves, vaillamment acceptées.

Antoinette Gaudin, née à Coppet le 17 mai 1884, avait épousé Michel Oderbolz, qui a rédigé jusqu'en 1910 « Le Courrier de la Côte », puis dès 1910 le « Journal d'Yverdon ». En 1919, Michel Oderbolz reprit la direction de la « Feuille d'avis des Montagnes », de l'imprimerie Courvoisier, au Locle, avec la collaboration entendue de sa femme, excellente administratrice.

Lorsque Michel Oderbolz mourut, en 1926, sa femme assuma seule la tâche ; c'est elle qui la présida, en 1931, aux fêtes du 125e anniversaire du journal. Fixée à Lausanne par son mariage avec Albert Blanc, Mme Blanc n'en continua pas moins de s'intéresser activement à la marche du journal dont la fusion avec « L'Impartial », en 1967, lui causa une vive peine.

Après douze ans de direction de la « Feuille d'avis des Montagnes », Mme Blanc se fixa à Lausanne où elle a participé à la vie de la cité, avec l'amicale intérêt qu'elle portait à toutes choses. En 1941, elle avait fondé un bureau auxiliaire de la Croix-Rouge pour la recherche des disparus.

Tous ceux qui ont approché Mme Blanc garderont le souvenir de cette femme aux talents multiples, d'une rare vaillance et également d'humeur.

Anciennes élèves de l'Ecole supérieure

La 44e assemblée générale de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure et du Gymnase et des anciens gymnasiens du Belvédère, à Lausanne, s'est tenue, le 11 octobre, sous la présidence de Mme J. Genton-Jomini. Cette dernière a passé en revue les événements de l'année.

Les dons habituels, soit 150 francs à chacune des deux écoles, Villamont et le Belvédère, 300 francs au Gymnase et 100 francs aux chômeurs non manuels ont été votés, ainsi que l'abonnement à deux revues pour la salle des maîtres. Mme M.-C. Develey, ancienne maîtresse, a fait un legs qui permettra d'attribuer deux prix à des élèves du Belvédère. Le prix d'histoire Marguerite Daepen a été attribué pour la première fois, ainsi que le prix des anciens élèves. Trois anciennes élèves ayant 80 ans ont été acclamées membres honoraires et fleuries.

L'assemblée a été suivie d'une conférence de M. J.-P. Golay, directeur du Centre d'initiation au cinéma, sur « l'image à l'école ». S. B.

VALAIS

Une Vaudoise à l'honneur

Notre collaboratrice, Mme Jacqueline Thévoz, vient de se voir décerner le prix d'honneur de l'Ile des Poètes, à Lyon, pour l'ensemble de ses envois, soit « Mon grand voyage autour du monde », « Mères » et « La Vérité des Sources ».

Ce concours était ouvert à tous les poètes de langue française.

Mme Thévoz a également obtenu le premier prix au concours de poésie de la Société des poètes et artistes de France (délégation suisse) « Junte poétiques 1968 » pour son poème « Le grand voyage ».

Nous félicitons vivement Mme Thévoz et nous espérons que cette distinction l'encouragera à poursuivre son œuvre poétique, malgré toutes les difficultés que ne manque pas de rencontrer une femme, mère de famille.

Belle activité à l'union des femmes

Le 31 octobre, la Fédération des unions de femmes du canton de Vaud a réuni son comité au complet, soit les présidentes et les déléguées de chacune des douze unions du canton. Ceci afin de reprendre dès l'automne un contact bénéfique et instructif.

Il en ressort, en résumé, que les unions s'occupent des seurs visitantes, des aides familiales ainsi que d'aide aux mères, font des ventes pour des œuvres multiples, organisent des trocs de vêtements et ventes de défrichis à très bas prix, créent des garderies d'enfants, des services de layettes et de prêts de petits lits, préparent le Noël des isolés. Quelques innovations : ports de repas à domicile, service « des quatre roues de secours » (transports gratuits en voitures privées), expositions très réussies, acquisition et inauguration d'un nouveau local à Nyon, envoi de personnes fatiguées à la maison de vacances d'Ollyon. Lausanne a, en outre, un bureau juridique gratuit que toutes les femmes peuvent consulter les lundis, mercredis et vendredis.

L'importance de chaque union varie de 50 à 140 membres et les cotisations annuelles de Fr. 3.— à Fr. 7.—, ce qui permet également des soirées récréatives avec conférences, voire projections.

Que toutes celles qui cherchent un intérêt humanitaire à soutenir n'hésitent pas à nous écrire.

Fribourg

La Tour-de-Trême aura une déléguée sociale

Constitué le 29 mai dernier, le groupe tourain pour le suffrage féminin a pris un bon départ. Il a déjà à son actif plusieurs séances, toutes assorties de causeries dont le thème était, naturellement, la formation civique de la femme. Le mérite de cette activité revient à un comité dynamique que préside Mme Monique Berthelin. Celle-ci avait convié, récemment, une assemblée dans une salle qu'elle avait garnie d'éloquents panneaux.

Dans la discussion, la présidente émit certains vœux et fit part de projets qui furent admis avec enthousiasme. Elle suggéra notamment que le Conseil communal agrée la nomination d'une déléguée aux affaires sociales, désignée par le groupement. Le représentant des autorités, M. Albert Noll, syndic, présent à l'assemblée, approuva cette initiative. La personne désignée se mettrait au service de ceux et celles qui se trouvent aux prises avec des problèmes sociaux ou administratifs, souvent vite réglés, à la condition que l'on sache frapper à la bonne porte.

Mme Dr Spreng, de Fribourg, présidente cantonale pour le suffrage féminin, avait accepté, comme elle le fit gentiment à chaque sollicitation, de faire une petite causerie dont le thème était « L'orientation civique de la femme ». En fin de soirée, M. Robert Menod, préfet de la Gruyère, tint à présenter ses félicitations aux Touraines pour leur activité et à leur dire que son meilleur souhait était qu'enfin justice soit rendue aux Fribourgeoises.

VALAIS

Le Grand Conseil vient d'accepter le principe d'une modification constitutionnelle concernant l'introduction du suffrage féminin. Au cours de la session, qui a commencé ce dernier lundi, les députés vont se prononcer sur le texte du projet prévoyant l'égalité des droits politiques sur le plan cantonal.

MEMENTO

LAUSANNE

Prochaines manifestations du Lyceum Club :

Vendredi 22 novembre, 16 h. 30 : Daniel Simon : « Quelques jours au Dahomey » ;

De 25 nov. à 16 h. au 30 nov. (10-19 h.), exposition annuelle, sections des beaux-arts et des lettres ;

Vendredi 6 décembre, 16 h. 30, causerie de Luce Péclard, poète.

De 16 novembre au 14 décembre : Galerie Villamont, avenue Villamont 4, exposition de peintures et gravures de M.-L. Carrart.

GENÈVE

Vendredi 4 octobre, 20 h. 30, salle du Faubourg, rue du Temple 6, « La vivisection » par J. Duran-de-Magny, « La médecine abusive », par le Dr C.-V. d'Autrec.